



**PROCÈS VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 5 JUILLET 2021, À 19H30,
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Sont présents les Conseillers suivants :

M. Jacques Bruneau
M. Denis Tanguay
M. Luc Lachance

Mme Francine Garneau
Mme Nadia Vallières
Mme Véronique Lachance

Formant quorum sous la présidence de M. Clément Fillion, maire.

Sont aussi présentes : Mme Francine Brochu, d.g./sec.trés.
Mme Joanie Bolduc Pelchat, sec.trés. adjointe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Clément Fillion, maire, déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

83-07-2021

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté.

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Ordre du jour
- 3) Période de questions
- 4) Procès-verbal du 7 juin 2021
- 5) Comptes et recettes du mois de juin 2021

6) Administration :

- 6.1 St-Nérée -demande d'appui
- 6.2 Application règlement sur les chiens
- 6.3 Emprunt permanent Règlement 254-2020
- 6.4 Emprunt temporaire
- 6.5 Liste fournitures diverses
- 6.6 Plan & règlement d'urbanisme (Établir une date)
- 6.7 Entente travail Mme Joanie Bolduc Pelchat
- 6.8 MAMH-FRR4P-008-Agrandissement restaurant
- 6.9 PAVL « volet accélération »
- 6.10 Programme Voirie locale
- 6.11 PRABAM-subvention certains édifices municipaux
- 6.12 Prise de retraite- Francine Brochu
- 6.13 Entente de service — Soutien informatique
- 6.14 Démolition bâtiment 44, rue Louis-Tanguay
- 6.15 Comité des loisirs-ajout poubelles terrain des loisirs
- 6.16 Déplacer date séance régul. août au mardi 3 août
- 6.17 PAVL-Ajustement prix du bitume
- 6.18 Soutien financier en lien l'avenir de l'église de Saint-Nazaire

6.19 Sani-bleu-toilette chimique

7) Suivi MRC :

7.1 Procès-verbal du mois de juin MRC de Bellechasse

8) Correspondances

8.1 L'Espoir -Campagne de financement

8.2 MTQ-réduction limite de vitesse

8.3 Procédure avis de démolition

9) Varia :

9.1 Journal municipal

10) Levée de l'assemblée

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

4. PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021

84-07-2021 Il est proposé par M. Jacques Bruneau
appuyé par M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

Que le procès-verbal de la séance du 7 juin soit adopté tel que rédigé.

5. COMPTES ET RECETTES DU MOIS DE JUIN

85-07-2021 Il est proposé par M. Luc Lachance
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

Que le rapport des dépenses, au montant de 124 500.52 \$ et celui des recettes au montant de 83 645.52 \$ soient approuvés tels que présentés pour la période de juin 2021.

Le dixième décompte au montant de 77 219.27\$ et le onzième décompte au montant de 3 116.29 \$ pour la rénovation du Complexe municipal sont également déposés.

6. ADMINISTRATION

6.1 St-Nérée — demande d'appui

Une résolution d'appui provenant de la municipalité de Saint-Nérée et concernant l'amendement du règlement Q-2, r.22 est déposée aux conseillers. Dans l'attente d'une prise de décision de la MRC pour ce dossier, le conseil décide de reporter l'adoption de la résolution d'appui à la séance d'août.

6.2 Application règlement sur les chiens

86-07-2021 NOMINATION DES OFFICIERS ET/OU CONTRÔLEURS CONCERNANT LES DISPOSITIONS SUR LES CHIENS DU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS

ATTENDU QUE le 3 mars 2020 est entré en vigueur à l'échelle provinciale le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement sur les chiens;

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le règlement 256-2020, modifiant le chapitre 9 du Règlement 223-2014 concernant les animaux pour donner suite à la loi et au règlement provincial;

ATTENDU QUE la municipalité a fait le choix d'appliquer ledit règlement provincial;

ATTENDU QUE la municipalité doit nommer le ou les responsables de l'application du règlement.

En CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Denis Tanguay
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

1. Que M. Frédéric Fillion soit nommé responsable de l'application du Règlement d'application de la Loi à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement sur les chiens;
2. Que M. Frédéric Fillion soit rémunéré au même salaire que son statut d'employé régulier;
3. Qu'en dehors de ses heures régulières de travail, un minimum de 3h lui soit défrayé pour ses services;
4. Qu'une cage pour le transport des chiens soit achetée.
5. Que Mme Joanie Bolduc Pelchat soit habilitée à appliquer les articles 9.1.1, 9.2.1, 9.2.2, 9.2.3, 9.2.4 et 9.2.5 du Règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

6.3 Emprunt permanent règlement 254-2020

87-07-2021 CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le Règlement 254-2020 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 720 000\$;

CONSIDÉRANT QU'un emprunt par billets au montant de 140 00\$ relatif au règlement 254-2020 a été effectué en date du 20 avril 2021;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 580 000\$ est disponible sur le règlement d'emprunt 254-2020;

CONSIDÉRANT QU'il serait plus avantageux de refinancer une partie de ce montant plutôt que d'utiliser le surplus accumulé de la municipalité;

Il est proposé par M. Luc Lachance
appuyé par M. Jacques Bruneau
et unanimement résolu par les conseillers

D'autoriser la directrice générale à faire une nouvelle demande de financement au montant de 390 000 \$ à même notre règlement d'emprunt 254-2020.

6.4 Emprunt temporaire

88-07-2021

Considérant qu'un contrat de prêt temporaire d'un montant de 720 000\$ pour le règlement d'emprunt 254-2020 a été signé le 2020-06-05;

Considérant qu'un billet municipal d'un montant de 140 000\$ lié au règlement d'emprunt 254-2020 a été mis en place le 2021-04-20;

Considérant que des remboursements par anticipation totalisant 410 000\$ ont été appliqués sur le prêt temporaire à même les liquidités de la municipalité;

Considérant le besoin de liquidité à court terme de la municipalité, en attente d'un nouveau billet municipal en lien avec le règlement 254-2020 au montant de 390 000 \$ prévu pour le 2021-0810.

Il est proposé par Mme Francine Garneau
appuyé par M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

De réautoriser un montant de 410 000 \$ à verser sur le prêt temporaire signé en date du 2020-06-05;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester, tout document pour donner effet aux présentes.

6.5 Liste des fournitures diverses

Une liste des différents achats de fournitures effectués pour le complexe est déposée aux élus. Un montant de 9 363\$ a été dépensé à ce jour. Un budget de 11 000 \$ avait été prévu au budget.

6.6 Plan et règlements d'urbanismes

89-07-2021

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé par M. Luc Lachance
et unanimement résolu par les conseillers

De suivre l'échéancier proposé et de reporter l'adoption du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité en début d'année 2022. Un travail d'analyse sera fait cet automne et des recommandations seront déposées au futur conseil.

6.7 Entente de travail Mme Joanie Bolduc Pelchat

90-07-2021

CONSIDÉRANT QU'une entente visant à préciser l'application de certaines particularités du contrat de travail de Mme Joanie Bolduc Pelchat en regard de « l'entente de travail des employés de la municipalité » a été déposée et présentée aux élus;

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé de Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter l'entente de travail tel que déposé.

Que le maire et le pro-maire soient autorisés à signer ladite entente de travail.

6.8 MAMH-FRR4P-008-Agrandissement du restaurant

91-07-2021 CONSIDÉRANT QU'un projet avait été déposé dans le cadre du volet 4 du Programme FRR et que le projet consistait en des travaux d'agrandissement du restaurant, propriété de la municipalité afin d'offrir un espace supplémentaire pour entreposer des produits alimentaires et ainsi fournir un service de proximité (dépanneur) aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été accepté et qu'une aide financière de 35 000\$ est allouée à la municipalité.

Il est proposé par M. Jacques Bruneau
appuyé de M. Luc Lachance
et unanimement résolu par les conseillers

D'autoriser la direction à trouver une firme d'architectes afin qu'un plan préliminaire et un estimé des coûts soient réalisés et ce afin de permettre au conseil de prendre une décision finale dans ce dossier.

6.9 PAVL « Volet Accélération »

Le ministre des Transports accorde à la municipalité une aide financière de 84 726\$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Accélération. Le projet ciblé consiste en la réparation de la côte de la Route Brochu. La municipalité procédera à un appel d'offres au début de l'année 2022 et les travaux devront être réalisés avant juin 2022.

6.10 Programme Voirie locale

Le ministre des Transports accorde à la municipalité une aide financière de 137 056 \$ pour l'année 2021, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Entretien des routes locales. L'aide accordé en 2020 était de 130 828 \$.

6.11 PRABAM — Subvention certains édifices municipaux

La municipalité pourra bénéficier d'un montant de 75 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour la rénovation de bâtiments municipaux. Une liste de suggestions de travaux est soumise au conseil. Les priorités seront évaluées et des estimations de prix seront présentés lors d'une prochaine séance.

6.12 Prise de retraite -Mme Francine Brochu

92-07-2021 CONSIDÉRANT QUE Mme Francine Brochu, directrice générale, a déposé une lettre dans laquelle elle informe les membres du conseil de sa décision de devancer sa prise de retraite qui était prévue en janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE le dernier jour de travail de Mme Brochu en tant que directrice générale sera le 30 juillet 2021.

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé de Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

Que tel que demandé par Mme Francine Brochu, actuelle directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité, sa prise de retraite soit effective à compter du 30 juillet 2021.

Qu'à compter du 31 juillet 2021, Mme Joanie Bolduc Pelchat soit nommée directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité.

Que soit effectué auprès de toute instance ou organisme liés à la municipalité, le changement de nom de la directrice générale, secrétaire-trésorière.

D'autoriser Mme Joanie Bolduc Pelchat à obtenir ou à transférer tous les accès accordés ou nécessaires au poste de directrice générale, secrétaire-trésorière d'une municipalité.

Que le changement de signature, en faveur de la directrice générale, secrétaire-trésorière soit autorisé auprès de toute institution financière et effectué en faveur de Mme Joanie Bolduc Pelchat.

6.13 Entente de service — Soutien informatique

L'entreprise Precisio a déposé une entente de service en soutien informatique dont le tarif proposé est de 40\$/heure. Les services de Precisio seront retenus par la municipalité. Toutefois, M. Karl-Anthony Turgeon sera rencontré afin de discuter de la meilleure formule à mettre en place selon les besoins de la municipalité. Une décision finale sera prise à la séance d'août.

6.14 Démolition bâtiment 44, rue Louis-Tanguay

93-07-2021 CONSIDÉRANT QU'une demande de démolition pour le bâtiment situé au 44, rue Louis-Tanguay a été faite à M. Francis Rioux, inspecteur régional;

CONSIDÉRANT QUE la démolition des bâtiments construits avant 1940 doit désormais être soumis à une procédure spéciale pour la démolition;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en mesure de confirmer que le bâtiment du 44, rue Louis-Tanguay ne fait pas partie de ce groupe de bâtiments.

Il est proposé par M. Luc Lachance
appuyé de M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

D'aviser M. Francis Rioux, inspecteur régional, que le bâtiment a été construit bien après 1940.

De demander qu'un permis de démolition soit émis à la municipalité.

6.15 Comité des loisirs —ajout poubelles terrain des loisirs

À la demande du comité des loisirs, une poubelle sera ajoutée près du skate parc et une autre près du terrain de soccer.

6.16 Déplacer date séance régul. Août au mardi 3 août

94-07-2021 CONSIDÉRANT QUE la séance d'août avait été fixée par résolution au lundi 2 août;

CONSIDÉRANT QUE l'émission des billets pour le refinancement du règlement d'emprunt 254-2020 se fera le 3 août et que celle-ci doit concorder avec une séance du conseil;

Il est proposé par Mme Francine Garneau
appuyé de M. Jacques Bruneau
et unanimement résolu par les conseillers

De déplacer la séance régulière du mois d'août au mardi 3 août.

6.17 PAVL-Ajustement du prix du bitume

95-07-2021 ATTENDU que la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester a déposé une demande d'aide financière dans le volet Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et que celle-ci fut acceptée;

ATTENDU que la source de calcul de l'aide financière était l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU que selon les modalités du PAVL, les pourcentages d'imprévus des estimations détaillées ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'aide financière maximale;

ATTENDU que le prix du bitume est anormalement élevé pour l'été 2021 et que cette hausse ne pouvait être prévue lors du dépôt des demandes d'aide financière;

ATTENDU que des ajustements de prix du bitume importants sont à prévoir pour les travaux de pavage réalisés à l'été 2021;

ATTENDU que cette situation exceptionnelle pourrait se traduire par des dépassements de coûts par rapport à l'aide financière maximale annoncée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Denis Tanguay
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

1° que le Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester demande au Ministère des Transports d'ajuster les aides financières maximales afin de couvrir les hausses du prix du bitume et que cette résolution soit transmise à :

1. Ministère des Transports
2. Mme Stéphanie Lachance, Députée de Bellechasse

6.18 Soutien financier en lien avec l'avenir de l'église de Saint-Nazaire

96-07-2021

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé par M. Jacques Bruneau
et unanimement résolu par les conseillers

Que M. Clément Fillion, maire et Francine Brochu, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à déposer une demande d'aide financière et à signer les documents nécessaires au programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

6.19 Sani-bleu-toilette chimique

Les prix soumis par Sani Bleu inc. pour l'installation et la vidange d'une toilette chimique à la halte située sur le terrain de la municipalité sont déposés. Une demande de prix sera aussi faite à l'entreprise Sani Etchemin inc. Les différentes propositions seront considérées lors de l'élaboration du prochain budget.

7. SUIVI MRC

7.1 Procès-verbal du mois de juin MRC de Bellechasse

Le dépôt du procès-verbal du mois de juin 2021 du Conseil de la MRC a été transféré aux élus municipaux par courriel. Aucune question n'est formulée relativement au procès-verbal déposé.

8. CORRESPONDANCES

8.1 L'Espoir — Campagne de financement

La municipalité ne contribuera pas financièrement à cette campagne.

8.2 MTQ réduction limite de vitesse

Une rencontre avec le ministère des Transports est prévue sur TEAMS le 7 juillet à 14h15. À ce moment, les résultats d'analyse portant sur la réduction de la vitesse dans la courbe de la route 216 à la hauteur du numéro d'immeuble 40 nous seront présentés.

8.3 Procédure avis de démolition

La procédure à suivre pour émettre un permis de démolition pour un immeuble construit avant 1940 est déposée aux élus.

9. VARIA

9.1 Journal municipal

Un compte rendu de la réunion de l'ADSN portant sur l'avenir du Journal municipal est déposé aux élus.

Une estimation des coûts d'impression et d'assemblage du journal par l'entreprise P.A. Morin Impression Design est également déposée.

À la séance d'août, une décision finale sera prise relativement aux modalités à mettre en place pour que le journal municipal continu d'être offerts aux citoyens en 2022, car tel qu'annoncé M. Pierre-Yves Vachon cessera de s'occuper de la publication à la fin de l'année 2021.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

97-07-2021

Il est proposé par M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

Que l'assemblée soit levée à 21 h 15.

.....
Maire

.....
Secrétaire-trésorière